

Avis 00-A-15 du 13 juin 2000

relatif à une demande d'avis de la Chambre syndicale des géomètres topographes portant sur la restriction d'exercice de leur activité professionnelle dans le domaine des études topographiques et des documents cadastraux

Posted on: 29 août 2000 | Secteur :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Chambre syndicale des géomètres topographes

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Entreprise(s) concernée(s)

Géomètres topographes

Lire

le texte intégral de l'avis

42.2 Ko